



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

Attitude des forces de l'ordre lors de la manifestation à Sainte-Soline  
Question au Gouvernement n° 982

Texte de la question

### ATTITUDE DES FORCES DE L'ORDRE LORS DE LA MANIFESTATION À SAINTE-SOLINE

**Mme la présidente**. La parole est à Mme Anne Stambach-Terrenoir.

**Mme Anne Stambach-Terrenoir**. « Je ne compte plus les mecs qu'on a éborgnés », « Un vrai kif », « Vous balancez en tendu ! », « Bien joué, en pleine gueule ! », « Faut qu'on les tue », « J'ai signé pour ça, mec, j'ai attendu dix ans de gendarmerie pour vivre ça », « Dans le cortège y'avait des gamins ? C'est le jeu, fallait pas les emmener ! ». Tels sont quelques-uns des propos enregistrés par les caméras embarquées des gendarmes à Saint-Soline, le 25 mars 2023.

**Un député du groupe LFI-NFP**. Quelle honte !

**Mme Anne Stambach-Terrenoir**. Ce jour-là, une manifestation joyeuse... (*Vives exclamations sur les bancs des groupes RN, DR, HOR et sur plusieurs bancs du groupe EPR.*)

**M. Fabrice Brun**. Ultraviolette, vous voulez dire !

**Mme Anne Stambach-Terrenoir**. ...s'était élancée à travers champs ; des gens de tous âges, pique-nique dans le sac à dos ; on rit, on chante ; et puis le chaos ; 5 000 grenades tirées en quelques heures ; les cris, les larmes, le sang. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur plusieurs bancs du groupe EcoS.*)

Je revois cette jeune fille, portée par plusieurs personnes, et ces mots : « Elle n'a plus de mâchoire ! ». Je revois ce tout jeune homme, qui pleurait dans mes bras, et cet autre, la joue à moitié arrachée, prêt à se faire recoudre immédiatement, sans anesthésie. Je revois tous ces visages ensanglantés, tous ces gens qui boitaient, tous ces blessés dans des couvertures de survie, allongés dans la boue (*Vives exclamations sur les bancs du groupe RN*), que nous avons essayé de protéger par une chaîne humaine (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS*), laquelle fut défaite par des tirs tendus de lacrymos depuis des quads lancés à toute allure – légitime défense, selon l'Inspection générale de la gendarmerie nationale !

J'entends encore cette soignante paniquée : « Mais il faut leur dire, c'est n'importe quoi, je m'en suis pris plein la gueule en allant récupérer les blessés ! » (*Exclamations sur les bancs du groupe DR et plusieurs bancs du groupe RN.*)

**M. Philippe Ballard**. C'est Verdun, là !

**Mme Anne Stambach-Terrenoir**. Quant à Serge, entre la vie et la mort, il a dû attendre trois heures avant d'être héliporté. Au bout du compte, 200 blessés, dont quatre gravissimes, et des témoignages terrifiants. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Trop occupé à attaquer les Soulèvements de la Terre et la Ligue des droits de l'homme, le ministre Gérald Darmanin n'a pas jugé bon de demander une enquête

administrative ! L'IGGN possède les images depuis deux ans, mais personne n'a manifestement considéré que le fait que des gradés ordonnent des tirs tendus potentiellement mortels, ou que des gardiens de la paix se réjouissent de faire des blessés pouvait constituer une faute grave ! (Mêmes mouvements.)

**M. Fabrice Brun** . Nous sommes pour la présomption de légitime défense des forces de l'ordre !

**Mme Anne Stambach-Terrenoir** . La nation vous écoute, monsieur le ministre de l'intérieur. S'il ne s'agissait pas d'une stratégie délibérée de répression ultraviolette de vos opposants, je vous demande au nom de Serge, d'Alix, d'Olivier, de Mickaël et de tous les autres : pourquoi n'avez-vous rien fait, rien dit, pourquoi n'avez-vous sanctionné personne en deux ans et demi ? (*Plusieurs députés du groupe RN désignent la sortie de l'hémicycle à l'oratrice. - Applaudissements nourris sur les bancs du groupe LFI-NFP, dont plusieurs députés se lèvent. - Plusieurs députés du groupe EcoS applaudissent également.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur** . Tout d'abord, il s'agissait d'une manifestation interdite, pas d'une manifestation joyeuse. Ce jour-là, les gendarmes ont eu à faire face à une violence sans nom, inégalée, inédite. (*Vives protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

**Mme Anne Stambach-Terrenoir** . C'est faux !

**M. Laurent Nuñez, ministre** . Ils ont reçu des projectiles, leurs fourgons ont été incendiés. Il est bon de rappeler le contexte... (*MM. Gabriel Amard et René Pilato se lèvent.*)

**M. Gabriel Amard et M. René Pilato** . On y était, nous ! Ce que vous dites n'est pas vrai !

**M. Laurent Nuñez, ministre** . L'ordre a été maintenu. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RN, EPR et HOR.*)

Ensuite, les propos, relayés par les médias, que vous citez sont intolérables et inacceptables – je vous le dis sans détour. (*Les exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP persistent.*) C'est la raison pour laquelle j'ai demandé l'ouverture d'une enquête administrative. Elle aura lieu : les gendarmes qui ont tenu ces propos ou fait usage de leur arme dans des conditions qui ne semblent pas réglementaires seront entendus ; s'il doit y avoir des sanctions, il y en aura.

Le ministre de l'intérieur que je suis, le directeur général de la gendarmerie et l'ensemble de l'institution condamnent évidemment ces propos. Une enquête administrative est en cours. (*Mêmes mouvements.*)

**Mme Ségolène Amiot** . Vous avez mis deux ans à vous en rendre compte ?

**Mme Anne Stambach-Terrenoir** . Que s'est-il passé pendant deux ans ?

**M. Laurent Nuñez, ministre** . Je vais vous l'expliquer, comme je l'ai fait dans les médias : après que quatre manifestants qui avaient été blessés ont déposé plainte, une enquête judiciaire a été ouverte, laquelle a permis de saisir l'ensemble des caméras, dont les caméras-piétons des gendarmes aujourd'hui mis en cause. Jusqu'à ce jour, nous n'avions pas accès à ces vidéos ! (*Mêmes mouvements.*) Elles viennent d'être rendues publiques, ce qui explique que nous ayons pu en prendre connaissance.

**Mme Anne Stambach-Terrenoir** . Vous pouvez ouvrir une enquête !

**M. Laurent Nuñez, ministre** . Quoi qu'il en soit, c'est le parquet de Rennes, compétent dans cette affaire, qui mène les investigations dans le cadre de l'enquête ouverte après les dépôts de plainte des quatre personnes blessées le jour de la manifestation à Sainte-Soline, en 2023. C'est lui qui dispose de ces vidéos. Le cas échéant, je ne doute pas qu'il y donnera suite. Cependant, j'ai bien noté qu'il précisait dans son communiqué de presse qu'aucune action publique n'était engagée à ce jour.

**M. René Pilato .** Darmanin, démission !

**M. Laurent Nuñez, ministre .** Mon enquête administrative, quant à elle, prospérera ! (« *Excellent !* » et *applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur plusieurs bancs du groupe Dem.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Anne Stambach-Terrenoir](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (2<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 982

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 13 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 novembre 2025